

Échos et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

13, Liestal 48, Lucerne 16, St-Gall 117, Straubenzell 48, Unteraargau 16, Vevey 46, Wartau 18, Wald-Rüti 37, Winterthour 45, Zurichsee 35 et 661 fr. à la Caisse centrale, y compris la quote-part des sections de Amrisweil, Berne, Chaux-de-Fonds et Entlebuch. Ces sections ayant fait défaut à l'art. 6 des statuts centraux, elles ne participent pas à cette subvention et leur part revient donc de droit à la Caisse centrale.

Nous osons espérer qu'après cette décision que prévoit cet art. 6, les sections sauront mieux à l'avenir se conformer aux prescriptions du Comité central et observer les délais fixés. Combien la tâche de votre comité directeur sera-t-elle rendue plus facile tout en se souvenant *que notre association est une société militaire.*

Nous vous saluons cordialement.

Au nom du Comité Central :

Le Président,
E. POULY.

Le Secrétaire,
P. DELACRAUSAZ.

Echos et Nouvelles

Ça et Là

C'était le samedi 30 Janvier dernier dans la "Zunftsaale zu Safran", la fête anniversaire de la section de Bâle de la Société Militaire Sanitaire Suisse, l'anniversaire attendu, cette fois surtout, avec plus d'impatience par les membres et les amis de cette section.

Un programme, fort bien composé, une renommée rapidement acquise, ont fait de cette soirée du 23^{me} anniversaire une des mieux réussies à tous les points de vue.

Le retour régulier des mêmes fêtes, comme le retour régulier des mêmes travaux a quelque chose qui charme tout cœur bien fait.

C'est toujours avec une joie bien légitime que chaque membre de la section

de Bâle voit arriver la célébration de sa fête annuelle. Chacun a du reste fait de son mieux pour rivaliser d'entrain afin de faire passer des heures agréables aux personnes qui avaient répondu à cette modeste invitation.

Pour les vieux, c'est une occasion de quitter les soucis des affaires pour retrouver les anciens collègues et revivre les doux instants du passé; pour les jeunes, c'est le plaisir de se rencontrer avec tous les amis et passer de joyeux moments avec eux.

Passons à la partie officielle. — Vers 9 heures du soir, l'infatigable orchestre commence la soirée par quelques morceaux de musique. Citons entre autres «*Ich grüsse Dich*». Ensuite le dévoué président M. U. Labhart a, en termes des mieux tournés, souhaité la bienvenue à tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre font preuve d'intérêt et de dévouement.

Un membre du comité central fut délégué pour prendre part à cette charmante partie familière. Il en a remporté le meilleur souvenir et il ne lui reste qu'à présenter à ses camarades de Bâle, ses sincères remerciements. Il est rentré dans ses foyers enchanté de la réception toute cordiale dont il fut l'objet. Il s'agissait, en même temps pour ce délégué de décerner le diplôme de membre d'honneur à M. Edouard Zimmermann, en présence des siens et de tous ses camarades, ceci en reconnaissance de son dévouement et des services éminents rendus à la Société Militaire Sanitaire Suisse. Inutile de dire que le moment fut solennel en présence de plus de 200 personnes. Dans sa réponse, M. E. Zimmermann a remercié, très chaudement pour la reconnaissance que lui avait témoigné la société à laquelle il se sentait fier d'appartenir et a fait sentir une fois de plus qu'il y restait toujours très attaché.

L'ordre du programme suit son

cours et on a le plaisir d'entendre non seulement la section d'orchestre, mais encore la section de chant, cette dernière s'est distinguée en interprétant « *Kleider machen Leute* » et surtout M. X... dans son rôle de Dr Bittersalz. Ce fut le clou de la soirée; aussi, de vifs applaudissements retentirent au baisser du rideau.

Vers minuit la salle présente un autre aspect; vraiment c'est un coup-d'œil charmant; partout de fraîches toilettes, des visages heureux et contents. C'est le signal du bal traditionnel qui apparaît comme par enchantement!!!

Il fallut que l'aube naissante arriva pour troubler la fête, et je crois que sans cela ce n'est pas la fatigue qui aurait arrêté les danseurs et danseuses.

Le lendemain, dimanche après midi, nous nous retrouvons à 2 h. 45 à la gare. Une course a été organisée à Muttentz. Si vous voulez mieux, je dirais « *Bummel nach Muttentz in's "Rössli"; Tanz, Unterhaltung, etc.* »

Arrivés à Muttentz une partie familière s'organise et continue pleine d'entrain jusqu'au moment du départ. Malheureusement à 5 h. mon tour arrive déjà et il me faut songer à reprendre ma marche ferrugineuse et malgré l'animation et la gaieté qui me retiendraient facilement, il faut se séparer. De chaleureux adieux et de bonnes poignées de mains sont échangées, le train siffle...

Au revoir...

Chers camarades de Bâle, encore une fois merci! Que votre section prospère et grandisse de jour en jour, ce qu'elle n'a pas manqué de faire jusqu'ici.

DELTA.

La Société des Samaritains de Genève a eu son assemblée générale annuelle le 4 février. Assemblée malheureusement trop peu nombreuse, au cours de laquelle il a été procédé aux

élections des membres du comité. Celui-ci a constitué son bureau comme suit :

Président : M. SCHMIDELY.

Secrétaire : M. BASSET.

Trésorier : Mlle DUNANT.

Le Dr BRAUN a été, comme les autres années, chargé de la direction technique de la Société.

Les Dames genevoises de la Croix-Rouge ont eu leur assemblée annuelle le 19 février dans leur nouveau local, 15, Grand'Rue. Après la partie administrative, une causerie sur le rôle des secours volontaires en temps de guerre, par M. le lieutenant-colonel A. WARTMANN.

La section genevoise de la Société militaire sanitaire vient de se constituer définitivement. Son comité se compose de MM. SIEGENTHALER, président; Dr LARDY, vice-président; DELPHIN, secrétaire; CROPTIER, trésorier; DECRAY, bibliothécaire.

Recettes et procédés utiles

Stérilisation de la gaze

La tarlatane est devenue d'un usage courant comme objet de pansement, les nécessités de l'asepsie ne permettant plus de recourir aux vieux pansements avec la bande de toile et les compresses quelconques. Mais on n'a pas, dans un ménage, à la campagne, toujours sous la main un matériel de pansement, ce qui est un tort, car avec peu de chose on peut parer aux premières nécessités, en cas de coupure, de plaie, d'écorchures. Ce que l'on trouve toujours, c'est de la tarlatane; elle est, en général, empesée, amidonnée. Pour en faire un objet de pansement pratique et aseptique, usez du moyen suivant, conseillé par un médecin russe, le Dr Sellat.